

B3 - Conduite de la surveillance biologique en santé au travail : indication, mise en œuvre et interprétation

Identification des risques professionnels et pathologies du travail



Durée

1 jour



Tarif

Inter : 530€ HT – repas inclus
Intra : Nous consulter



Dates

- Session 1 : 18/01/2021
- Session 2 : 13/09/2021



Public concerné

Médecins du travail
Infirmier(e)s en santé au travail



Intervenants

Docteur B. MOHAMMED-BRAHIM, Médecin de santé publique et santé au travail, Docteur en toxicologie industrielle, ancien professeur des universités



Délais d'accès

Inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation

Pour une session en Intraentreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Objectifs

- Situer la place (exigences/contraintes, avantages/limites) de la biométrie dans le dispositif de prévention du risque toxique en milieu de travail
- Conduire une biométrie de l'indication à l'interprétation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Illustration par des cas concrets en situation

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas
- Questionnaire évaluatif en fin de formation

Programme

- Définition(s)
- Cadre réglementaire, déontologique et éthique
- Conduite d'une surveillance biologique en 10 étapes : Poser l'indication, Choisir le ou les IBE, Choisir la(es) valeur(s) de référence appropriée(s), Choisir le laboratoire partenaire, Organiser les prélèvements dans le temps, Organiser les conditions matérielles de recueil, de conservation et d'acheminement des échantillons, Organiser la traçabilité, Décider de l'expression des résultats
- Organiser la communication sur la surveillance biologique et la restitution des résultats, Interpréter les résultats aux niveaux individuel et collectif, Rédiger le protocole de surveillance biologique et le valider avec l'employeur



Vous souhaitez réaliser cette formation en Intra, avec un programme personnalisé pour votre structure ?

Contactez notre Pôle Formation afin d'élaborer un programme pédagogique sur-mesure et demander un devis.

- ✓ Pré-requis : exercer en santé au travail
- ✓ Supports de cours inclus
- ✓ Attestation de fin de stage
- ✓ Certification Datadock
- ✓ Formation éligible au DPC (sous validation)
- ✓ Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
- ✓ Merci de nous contacter pour déterminer les possibilités d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap



Votre contact privilégié :

Anne BARRERE

Tél. : 05 34 63 84 30

Email : formation@ast-i.org

**CONSULTER NOTRE
SITE INTERNET !**



www.ast-i.org

Fiche mise à jour le 25/05/2021

ASTI, Service de Santé au Travail Interservices

Interventions – Consultations – Formations - Recherche

14, rue Michel Labrousse 31100 Toulouse TVA intracommunautaire FR 92 479 538 571 SIRET 47953857100049
Organisme de formation enregistré sous le numéro 73 31 0440 0531 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat


Datadock


odpc